

Communiqué de presse

Le projet d'économie circulaire en santé, Libel'Up, franchit un nouveau cap

05/02/2025

Initié en 2022 par Eurasanté, le projet Libel'Up, dédié au réemploi des aides techniques médicales, a franchi une nouvelle étape ce mardi 4 février 2025. La start-up Réumed, créée en 2024 pour déployer le projet et déjà forte de 5 salariés, a inauguré à cette date ses locaux à Armentières. Eurasanté se réjouit de voir ce projet qu'il a impulsé et structuré atteindre une phase de consolidation, confirmant ainsi la viabilité d'un modèle d'économie circulaire en santé. Deux enjeux majeurs sont au cœur des prochaines étapes : obtenir le remboursement des aides reconditionnées par la Sécurité sociale et les mutuelles d'une part et instaurer une préférence pour le reconditionné afin d'encourager de nouveaux comportements d'autre part.



L'inauguration de ces nouveaux locaux s'est déroulée à l'initiative de Quentin Brassart, fondateur de Réumed, en présence de Bernard Haesebroeck, Vice-Président de la Métropole Européenne de Lille, de Julien Pilette, élu en charge de l'économie circulaire à la Mairie de Lille, Nathalie Borgne, Directrice du CH Armentières, Perrine Lespagnol, Directrice adjointe Eurasanté et les partenaires du projet.

*Nathalie Borgne (directrice du CH Armentières),
Perrine Lespagnol (Directrice adjointe Eurasanté),
Quentin Brassart, CEO Reumed,
Bernard Haesebroeck (Vice-Président MEL)*

Un projet né en réponse aux problématiques de notre territoire Hauts-de-France

Le projet Libel'Up, impulsé par Eurasanté en 2022, consiste à développer un modèle d'économie circulaire de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'aides techniques (AT). Par « aides techniques », on entend tout le matériel qui va permettre aux personnes âgées de conserver un maximum d'autonomie à leur domicile (fauteuils roulants, lits médicalisés, élévateurs de bain...). L'objectif était ainsi de créer un marché de la seconde main des aides techniques pour les rendre accessibles au plus grand nombre avec un enjeu clé : que ces AT soient reconditionnées aux normes de santé actuelles afin qu'elles soient tout aussi sécurisées que des neuves.

Pourquoi avoir créé Libel'Up ? Le projet est né de plusieurs constats :

- Un enjeu de société : La population vieillit, et souhaite rester à domicile. Il y a donc une demande forte et croissante d'AT à forte technicité. Il y avait donc un enjeu de permettre aux seniors de toutes catégories sociales de vieillir à domicile avec des aides accessibles financièrement mais tout aussi sécurisées que des neuves;
- Un enjeu économique et territorial, avec notamment la hausse des prix des matières premières qui rendent cher à l'achat un équipement adapté et des productions d'AT souvent délocalisées hors du territoire national ;

- Un enjeu réglementaire : l'environnement légal est favorable puisque la Loi de Financement de la Sécurité Sociale prévoit l'ouverture au remboursement des AT remises en bon état d'usage, et une norme AFNOR est en cours de validation sur la « remise en bon état d'usage »;
- Un enjeu écologique : chaque année en France, 50 000 tonnes d'aides techniques (fauteuils roulants, déambulateurs, lits médicalisés...) sont jetées après seulement un an d'utilisation.

Ce n'est pas un hasard si le projet est né dans notre région des Hauts-de-France : la population âgée y est plus dépendante que la moyenne nationale, alors même que le niveau de vie moyen y est inférieur. La population locale a donc plus qu'ailleurs besoin d'AT à des prix accessibles.

Le projet a rapidement pris forme grâce à une phase expérimentale de deux ans, mettant en place une chaîne intégrée allant de la collecte d'AT de seconde main à la redistribution d'AT reconditionnées aux normes santé actuelles. Pour ce faire, le projet a rassemblé des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des fabricants et distributeurs de matériel médical ainsi que des structures sanitaires et médico-sociales. Le CHU de Lille a été le premier acteur impliqué dans la phase d'expérimentation du projet, permettant de tester toute la chaîne de collecte jusqu'à la redistribution.

Le projet Libel'Up a pu voir le jour grâce au soutien financier de nombreux acteurs parmi lesquels la MEL, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais, la fondation du Nord, la fondation de Lille, la fondation Legrand, la fondation Mutuelle Générale, la fondation Caritas, la fondation Petits frères des pauvres et la fondation Blancheporte. La CPAM Lille -Douai ainsi que Malakoff Humanis et AG2R La Mondiale ont également apporté un soutien opérationnel et financier sur le sujet de la prise en charge et du remboursement, clés pour ce projet.

De l'expérimentation à la structuration d'un modèle pérenne

Avec plus de 6 300 aides techniques collectées et 640 dispositifs reconditionnés et redistribués, Libel'Up a démontré son impact. Il s'agissait alors de transformer cette expérimentation en un modèle économique durable. C'est dans cette optique qu'Eurasanté a identifié un entrepreneur à même de porter ce projet sur le long terme : M. Quentin Brassart, qui a fondé la start-up Réumed en 2024 pour structurer, professionnaliser et développer l'activité. Accompagnée par le Bio-Incubateur Eurasanté, Réumed ambitionne d'amplifier ce modèle à l'échelle nationale.

L'association Eurasanté Solidarités continue de travailler sur le plaidoyer et l'action sociale pour favoriser la reconnaissance et le remboursement des aides techniques reconditionnées. Actuellement, **deux enjeux majeurs sont au cœur des discussions : obtenir leur remboursement par la Sécurité sociale et les mutuelles, et instaurer une préférence pour le reconditionné afin d'encourager de nouveaux comportements.** Pour y parvenir, Eurasanté et ses partenaires sont pleinement mobilisés sur le volet lobbying et envisagent d'obtenir localement un remboursement expérimental en attendant les évolutions prévues dans la loi de financement de la Sécurité sociale.

Pour devenir partenaire, donner du matériel ou découvrir le catalogue des aides reconditionnées disponibles : <https://www.libel-up.com/>

Contact presse : Marina CHALAVON / mchalavon@eurasante.com – ligne directe : 09 78 31 55 43